

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 6 OCTOBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD - Jean-Marie JOBARD (arrivé pour la dernière délibération)

Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Jean Marc DURY - Hubert FENEON - Vincent FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX -

Procurations : néant

Absents : néant

Secrétaire de séance : Valérie Pilloux

Date de convocation : 30 septembre 2016

Date affichage : 30 septembre 2016

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 9 septembre 2016, pas de remarque.
Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire, Didier ROUX demande la possibilité de rajouter quatre délibérations :

- Décision modificative N° 1
- Encaissement chèque Groupama
- Quote-part pour le groupe de froid de la boulangerie
- Loyer des appartements du site multiservices

Délibérations :

1/ Restitution de la caution d'un locataire :

Suite au départ de la locataire Sarah GUICHARD du logement situé au rez-de-chaussée de la cure, un état des lieux de sortie du logement a été réalisé le 31 juillet 2016.

Les lieux étant laissés dans un état satisfaisant, Monsieur le Maire propose de procéder au remboursement de la caution versée lors de la signature du bail, soit le montant de 172 euros.

14 voix pour

2/ Encaissement chèque association dépôt de pains :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 26 septembre 2016 un chèque de l'association "dépôt de pains".

Ce chèque de 1 800.00 euros correspond au coût net du salaire et cotisations sociales de Mme Laëtitia MAGNY supporté par la commune (son salaire brut + cotisations patronales - subvention perçue de Pôle Emploi pour ce contrat aidé) pour les mois avril, mai et juin 2016.

14 voix pour

3/ Créance irrécouvrable :

Le Maire explique avoir reçu le 19 septembre 2016 un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques où il est notifié qu'une famille reste redevable de 45 euros envers la commune. Ces 45 euros correspondent à la participation au transport scolaire de l'année 2013/2014. Après différentes démarches des services des finances publiques, il apparaît que la somme de 45 euros reste irrécouvrable.

Le Conseil Municipal, accepte en non-valeur le titre n° 223 émis en 2013 d'un montant de 45 euros.

14 voix pour

4/ Modification contrat agent en charge du ménage :

En raison de la fermeture du dépôt de pains le 30 septembre 2016, l'agent en charge de l'entretien des locaux passe de 14 heures/35ème à 13 heures/35ème.

14 voix pour

5/ Agent recenseur :

Le Maire, expose au Conseil municipal, qu'il faut procéder à la nomination d'un agent recenseur pour la période du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. Joëlle Sampaix est retenue.

14 voix pour

6/ Décision modificative N° 1 :

En relation avec la 1^{ère} délibération ci-dessus, 172 euros seront prélevés sur le poste « Voiries et Réseaux » pour être alloués au poste « Dépôt et cautionnement reçus ».

14 voix pour

7/ Encaissement chèque Groupama :

Le Maire explique la réception d'un chèque de 8.79 € de Groupama pour la régularisation de l'arrêt de l'assurance du local dépôt de pains.

14 voix pour

8/ Quote-part d'achat d'un groupe de froid pour la boulangerie :

Afin de limiter au maximum les nuisances sonores de l'atelier du boulanger, le conseil a demandé que les compresseurs groupe froid soient changé pour être le moins bruyants possible. Le conseil accepte de financer une quote-part d'achat de l'un des groupes de froid pour un montant de 1 500 € Hors taxe.

14 voix pour

Arrivée de Jean-Marie JOBARD

9/ Loyer des appartements du site multiservices :

Le conseil décide de repousser la date de départ des loyers au 1er Octobre 2016 car la mise à disposition des appartements n'était complète et l'état des lieux vient d'être effectué.

15 voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

2/ Point sur le dépôt de pains pour le mois de Septembre 2016 :

Le montant des ventes pour le mois de septembre 2016 est de 2 167.60 euros avant fermeture.

Pour les 2 années, le chiffre des ventes a été de 70 642.20 €, soit un chiffre d'affaires mensuel moyen proche de 3 000 €.

3/ Point sur l'avancée des travaux du site multiservice :

Les travaux suivent leur cours, les sols de la Poste et la bibliothèque sont sur le point d'être achevés.

Le conseil valide le devis pour le démoussage du toit côté cour du bâtiment.

La réception de la boulangerie a été faite le 16 septembre.

L'État des lieux des appartements a été réalisé.

Pré-réception de la poste et Bibliothèque, le 12 octobre 2016.

4/ Préparation inauguration de la boulangerie et des logements :

Samedi 22 octobre 2016 à 11h00 sur le site.

Les différentes tâches sont réparties entre les membres du conseil municipal.

Les discours se dérouleront sur le site, l'apéritif sur la place Bernard Thévenet (chapiteau) avec les produits des artisans/commerçants du village.

Les invitations sont distribuées la semaine du 10 octobre aux élus, artisans/architecte, partenaires et habitants de Saint Julien et des communes limitrophes qui n'ont pas de tournées de pain ou de dépôts de pain.

5/ Cérémonie du 11 novembre 2016 :

Les enfants de l'école seront sollicités pour participer à la cérémonie du 11 Novembre, qui se déroulera à 11 heures au monument aux morts. Le verre du souvenir sera offert à l'issue de la cérémonie.

6/ Fleurs de Toussaint :

Des chrysanthèmes seront commandés pour honorer la mémoire des soldats.

7/ Bulletin municipal : organisation :

Il est demandé aux associations de faire parvenir leur compte rendu annuel rapidement, si possible avant le 1^{er} décembre 2016.

8/ Vœux du maire :

Samedi 7 janvier 2017 à 20 heures à la salle paroissiale. Les nouveaux habitants et les bébés de l'année 2016 seront présentés.

9/ Décoration et Sapins de Noël :

Les tarifs sont étudiés pour l'achat des sapins. Un achat commun avec la cantine est à envisager pour bénéficier de la livraison.

La mise en place des décorations se fera le samedi 10 Décembre à 9h30. Les habitants sont les bienvenus. Rendez-vous à la mairie à 9h30 pour le café.

10/ Sécurisation des écoles :

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la préfecture de S/et/L pour les portails avec digicode des écoles.

Deux devis sont présentés pour les portails de l'école, la cantine et la micro-crèche.

12/ Compte rendu de l'assemblée générale de la cantine scolaire et de l'amicale des parents d'élèves :

L'équipe dirigeante de la cantine (y compris la présidente qui n'a plus d'enfant scolarisé à St Julien) accepte de poursuivre sa mission. Les activités se déroulent dans une bonne ambiance. La gestion financière est saine.

Différentes activités sont programmées.

Concernant les parents d'élèves, le principal regret est le manque de parents investis dans l'association et les activités. Le bureau cherche à renouveler les activités.

Questions diverses :

1/ Assurance :

Des devis de diverses compagnies sont à l'étude.

2/ Permis de construire :

La Direction Départementale des Territoires informe le maire de deux refus pour des demandes de permis de construire. Des raisons esthétiques (forme de la maison ou inclinaison du toit) sont évoquées par la DDT.

3/ Cyclo cross :

Il aura lieu de vendredi 11 novembre 2016 à partir de 13h30.

4/ Bal des jeunes du samedi 22 octobre :

La lumière sera mise en permanence pour la nuit.

5/ Limitation de vitesse :

Un habitant de Civry interroge le conseil sur la possibilité de réduire la vitesse sur la route communale de Civry. Un avis sera demandé à la DRI.

Prochaine Réunion de Conseil Municipal :

Vendredi 18 novembre 2016 à 20h30